

LA CHARTE DES VALEURS DE L'IRES

La charte institutionnelle

La culture de l'Institut Royal des Etudes stratégiques (IRES) repose sur des valeurs et des pratiques qui s'imposent à l'ensemble du personnel et qui tiennent compte du positionnement de cet Institut tel que défini par son Dahir de création.

Patriotisme

Le personnel de l'IREs est constitué avant tout de citoyens convaincus dont l'objectif principal est d'œuvrer pour l'intérêt du pays.

Excellence

La mission de l'IREs s'accomplit dans un monde changeant. Son succès dépend de sa capacité à s'ajuster et à faire face aux changements. Ce contexte exige que chacun fasse de son mieux, chaque jour et s'améliore continuellement pour viser l'excellence que l'IREs doit incarner et répondre à l'obligation de résultat.

Légitimée par le besoin d'atteindre des standards de qualité élevée, l'innovation, voire la prise de risques mesurée, est appréciée.

Favorisant l'efficacité, à travers une organisation souple et réactive qui fonctionne en mode projet, l'initiative et la responsabilité individuelle sont encouragées.

Confidentialité

Le personnel a accès à des informations et données qui, si elles sont diffusées, risquent de nuire à celui-ci. Il est, par conséquent, tenu à un droit de réserve des plus stricts.

Celui-ci se manifeste, conformément à l'article 8 du statut du personnel, par l'interdiction de divulguer, de publier ou de communiquer, sans autorisation du Directeur Général de l'IREs, toute information ou tout logiciel, document interne ou résultat de recherche dont le personnel n'a pu en avoir connaissance qu'à travers son travail à l'IREs et ce, pendant l'exercice de sa fonction à l'IREs et trois ans après l'avoir quitté.

Respect

En vue de garantir une collaboration saine, sincère et durable, les relations entre le personnel doivent être empreintes d'un respect mutuel d'autant que l'IRES privilégie le travail d'équipe, l'échange d'idées et l'interdisciplinarité.

Exemplarité

Le personnel doit faire preuve d'exemplarité en adoptant un comportement irréprochable, fondé sur une éthique sans faille. Sur le plan moral, il est responsable du maintien des plus hauts standards dans son travail et doit honorer ses engagements. A cet effet, il doit assumer la responsabilité de ses actions et décisions.

Conscient de l'impact du changement climatique et de la raréfaction des ressources naturelles, le personnel de l'IRES doit s'engager à respecter l'environnement et à participer à l'économie d'énergie. Cet engagement doit se traduire par des gestes quotidiens tels que la réduction de l'utilisation du papier et des toners, le choix de l'éclairage naturel plutôt que l'éclairage artificiel, la rationalisation de l'utilisation de la climatisation et du chauffage...

La charte du chercheur

Les missions, attributions et classifications du personnel de recherche sont définies dans le titre III du statut régissant le personnel de l'IRES. Outre ces dispositions statutaires, la charte du chercheur fixe les principes généraux et les valeurs, ci-après, que le personnel de recherche se doit de respecter afin de permettre à l'Institut de contribuer à l'éclairage de la prise de décision stratégique :

Réaliser une production de qualité

Les études et analyses de l'IRES étant orientées vers la prise de décision stratégique, elles doivent être de qualité et menées avec rigueur et professionnalisme en se basant sur des données fiables.

Pour éviter tout risque de travail bâclé, le chercheur ne doit pas faire le pari de la facilité : sources dans une langue unique, non-recoupement des données, "copier-coller", approche journalistique...

Recourir aux méthodes innovantes d'anticipation et de traitement de la complexité

L'ensemble des productions de l'IRES doit s'appuyer sur des méthodes innovantes d'anticipation et de traitement de la complexité. Dans ce cadre, l'utilisation des outils de prospective est recommandée. Celle-ci a pour vocation une meilleure connaissance des évolutions et une intelligence des processus de changement en vue d'accroître les capacités d'adaptation des acteurs du développement et, particulièrement, de l'Etat.

Le chercheur de l'IRES doit donc intégrer ce mode de pensée et de compréhension de l'environnement national et international et disposer d'une aptitude à l'observation continue et d'une réelle capacité d'anticipation. Il doit veiller à ce que sa production soit intelligible et que ses propositions aient une déclinaison opérationnelle pour les décideurs.

Planifier et gérer l'activité de recherche

Une bonne organisation des travaux de recherche est requise. Les documents servant de base aux productions doivent être indexés et les notes ainsi que la production finale archivées au centre de documentation de l'IRES.

L'activité du chercheur de l'IRES obéit à un plan d'action arrêté par la Direction Générale. Elle est donc soumise à des contraintes de délai. Dès qu'un travail de recherche est susceptible de prendre du retard, une réunion de réévaluation des délais doit se tenir avec le coordinateur du projet ou du programme et la Direction Générale doit en être avisée. Chaque chercheur doit procéder à un reporting mensuel et à la présentation d'un rapport trimestriel détaillé sur ses activités d'étude et de recherche.

Afin d'obtenir une harmonisation d'ensemble et une plus grande clarté des documents, tout chercheur doit se conformer à la charte graphique de l'IRES, incluant le logo de celui-ci, la date, la pagination, le nom de l'auteur, le titre et le chemin d'accès au document ainsi qu'une feuille de styles standard.

Travailler en équipe et partager l'information

Le chercheur doit être ouvert à la multidisciplinarité et à l'esprit d'équipe afin d'enrichir ses propres réflexions. L'intelligence collective ainsi que la transversalité sont privilégiées car seule une approche globale permet une appréhension lucide des enjeux de notre époque, de leur complexité et de leurs interdépendances.

Le chercheur est tenu de partager l'information avec ses collègues et d'assurer le transfert de ses données et de ses connaissances via le système de ressources exploratoires et stratégiques (i-RES).

Cependant, l'usage de l'informatique ayant tendance à réduire les contacts entre les individus et étant donné que l'innovation est le fruit d'échanges entre ces derniers, il est nécessaire de tenir régulièrement des réunions entre chercheurs. Ces réunions ont pour finalité d'échanger les informations relatives aux travaux des uns et des autres, de partager leurs interrogations, recherches, découvertes...

Adopter des valeurs de progrès

Responsabilité

Le chercheur est responsable, au plan scientifique et éthique, des recherches qu'il mène. Il doit respecter le principe de la propriété intellectuelle. Ses travaux sont la propriété exclusive de l'IRES. Il doit citer et référencer scrupuleusement les sources qu'il utilise pour ses travaux et proscrire toute forme de plagiat.

Humilité

Le chercheur doit faire preuve d'humilité dans la conduite de ses travaux et accepter de remettre en cause ses propres schémas de pensée.

Discrétion et confidentialité

Le positionnement de l'IRES et la nature des commandes qui lui sont adressées obligent le chercheur à un devoir de réserve des plus stricts et à accomplir sa mission dans la discrétion.

Innovation

Dans un environnement mondial de plus en plus complexe où les interdépendances deviennent plus étroites, le chercheur doit continuellement rechercher des solutions innovantes aux problématiques étudiées.

Intuition – Initiative

Le chercheur doit être d'une grande réactivité dès lors qu'il juge de l'opportunité de produire une réflexion sur un sujet de son choix ou qu'il a l'intuition de la probabilité d'une menace ou d'une opportunité. Il doit en discuter avec ses collègues pour éventuellement en faire part à ses supérieurs à travers une note.